



# Les associations de solidarité **s'engagent!**

NOS PARTENAIRES  
PRIVILÉGIÉS...



AVEC LE  
CONCOURS DE...



# SOMMAIRE

4

? **Problématique**

6

≡ **Programme**

8

👥 **Espace Agora**

13

🏠 **Pratique & Inscription**



→ Infos, actus et inscriptions en ligne : [congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)

## Engageons-nous, ensemble !



**Patrick Doutreligne**  
Président de l'Uniopss

Le Congrès 2018 de l'Uniopss représente pour nous l'opportunité d'interroger notre devise républicaine, qui illustre les frontispices de nos bâtiments publics, à l'heure où la **LIBERTÉ** de nos concitoyens est menacée par l'esprit d'angoisse voire de terreur que certains veulent instiller à notre démocratie afin d'imposer leur vision idéologique et à laquelle nous aurions tort de céder même partiellement, car cette devise demeure le meilleur rempart contre tout extrémisme.

L'**ÉGALITÉ** n'a sans doute jamais été aussi fragilisée dans la période moderne ; les inégalités se sont accrues au niveau territorial, car chacun s'inquiète qu'en dehors des métropoles, point de salut économique. Le sentiment de relégation ou d'exclusion des habitants des quartiers, de ceux qui vivent en secteur rural ou péri-urbain, s'est reflété dans les résultats des élections présidentielle et législatives. Les inégalités sociales deviennent pour beaucoup insupportables quand s'ajoutent ou se croisent 8 millions de pauvres, 4 millions de mal-logés, des difficultés importantes d'accès aux soins. De plus, la société se montre peu accueillante ou inclusive avec les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les demandeurs d'asile ou les migrants.

La **FRATERNITÉ** est souvent oubliée ou sous-estimée par les pouvoirs publics, prétextant qu'elle est davantage dépendante de la sphère privée, alors que nous, Associations, connaissons sa valeur et son sens profond dans nos actions quotidiennes auprès des publics soutenus ou accompagnés.

Alors, prenons ensemble à Tours les 4 et 5 avril 2018, le temps de nous questionner sur nos engagements en termes de solidarité, de protection sociale, d'évolution de notre modèle associatif, de participation, de relation avec les politiques et les autorités administratives, dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat. ■■





Alors que les premiers arbitrages économiques transparaîtront par la préparation des lois d'orientation des finances publiques, le Congrès de l'Uniopss sera un moment-clé pour porter des choix de société, nommer des priorités sociales et mettre en avant **le rôle des associations de solidarité, acteurs innovants de développement économique et social pour tous.**

## Libertés... inégalités... fraternité ?

## Les associations de solidarité s'engagent !

**Inégalités sociales et territoriales, sentiment d'injustice sociale, absence de confiance en l'avenir...** de nombreux thèmes pourtant centraux pour la cohésion sociale ont été relativement absents du paysage politique et médiatique lors des dernières élections. Toutefois, comme le souligne l'Uniopss dans le projet de société qu'elle a porté en 2017, « *le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire, l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux ne cesse de s'aggraver.* » Les enjeux sont nombreux : un meilleur accès de tous aux droits de tous, une Europe plus sociale, une approche plus préventive, notamment dans les politiques de la santé, de l'autonomie ou de la délinquance.... Sans oublier la participation de tous à un projet commun, enjeu fondamental pour la démocratie.

**Il est donc urgent de mieux prendre en compte les questions sociales dans le débat public, en réaffirmant la solidarité en actes, et de peser sur l'ensemble des politiques publiques. ||**



## Deux ans après le Congrès de Montpellier qui avait réuni près de

**1 500 participants**, le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs de la solidarité, un temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics, un peu moins d'un an après le début d'une nouvelle mandature. L'occasion d'affirmer leur vision et leurs priorités, et de mettre en lumière le potentiel d'engagement et d'innovation des associations sur les territoires, pour la construction d'une société durable. ||

### Du rebond aux leviers...

Lors du Congrès de Montpellier, les acteurs présents avaient opté pour le scénario du rebond, dans lequel les associations de solidarité refusent la posture de repli et se mobilisent pour des évolutions à construire dans les politiques publiques et la société. Il s'agit à présent d'opérer des choix porteurs d'avenir.

Une société inclusive - plus juste, plus participative, plus fraternelle et plus solidaire - suppose que les priorités sociales soient au cœur des politiques publiques. D'où la nécessité, pour faire levier, de conforter le socle des droits fondamentaux, de consolider la protection sociale et de tabler sur l'ensemble des politiques de l'emploi, du logement, de la culture, de l'aménagement des espaces publics et du territoire.

Dans le contexte d'une recomposition de la société civile et d'une économie sociale et solidaire où le courant de l'entrepreneuriat social semble s'étendre, il s'agit aussi de mieux cerner la place et l'apport spécifiques des associations de solidarité, pour une société ouverte à tous. ||

## > Analyser, débattre, construire et agir !

Par le maillage de séances plénières et d'espaces plus restreints de débat, le 33<sup>e</sup> Congrès de l'Uniopss sera un temps privilégié de questionnement, d'échange et de construction collective. Avec, en clôture, la présentation du « **Manifeste du Congrès** », témoignant de la capacité des acteurs associatifs à porter une réflexion et des propositions sur les évolutions à conduire et les politiques à construire. ||



### Séances plénières

#### Une plénière d'ouverture

*Des questionnements globaux aux enjeux pour l'action*

#### Une conférence grand public

*Liberté, égalité, fraternité : la cohésion sociale au défi de la participation ?*

#### Une plénière d'approfondissement

*Parcours, participation, prévention, prospective : des points de passage obligés ?*

#### Une plénière de clôture

*Quelles perspectives et quels leviers ?*



### Agoras

Afin de favoriser les échanges et la co-construction, deux temps d'agoras seront proposés aux congressistes. Explorer, témoigner, débattre : tels seront les maîtres mots de ces différents modules, qui réuniront des acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, des adhérents, des personnes accompagnées, des partenaires...

### Village réseau

Cet espace illustrera les potentiels de l'action collective, en valorisant les actions conduites par les Uriopss et l'Uniopss, pour et avec leurs adhérents. Ce sera aussi un espace ouvert favorisant les échanges, un lieu d'information et un point de rencontre pour tous les congressistes.

### Village des exposants

Les congressistes seront invités à rencontrer les partenaires de l'événement sur leur stand. Des pauses-café et différentes animations seront proposées dans cet espace.



08:30

Accueil des participants

09:30



### Séance **plénière** d'ouverture

#### **Des questionnements globaux, aux enjeux pour l'action**

Au-delà du diagnostic, il s'agira de nommer, de manière volontariste, les enjeux d'un projet pour la société et les questions critiques des politiques publiques et du rôle des associations. Après une ouverture protocolaire avec les pouvoirs publics et un accueil par Patrick Doutreligne, président de l'Uniopss et par Jean-Michel Delaveau, président de l'Uriopss Centre, cette séance d'ouverture proposera une mise en perspective de la « réalité sociale », au plan français et européen : avec, notamment, la présence de Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités et Marie-Christine Vergiat, députée européenne. Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, proposera une lecture des leviers d'une politique générale des solidarités, ouvrant des pistes pour les agoras et les séances plénières suivantes.

12:00

Circulation et pause > **Village des exposants**

13:00

Déjeuner > **Café dans le Village des exposants**

15:00



### **Agoras Temps 1**

#### **Du diagnostic aux choix des congressistes**

Conférences thématiques et forums de débat pour construire des positions.

16:30

Circulation et pause-café > **Village des exposants**

17:00



### Conférence **plénière** grand public

#### **Liberté, égalité, fraternité : la cohésion sociale au défi de la participation ?**

Au regard des 3 piliers de notre devise républicaine, chaque citoyen peut-il effectivement agir et participer ? Tous les individus ont-ils la même liberté (d'être élu, d'interpeller etc.) ? Au-delà de la posture et du principe souvent mis en avant, quelles sont les conditions d'une égalité réelle entre les citoyens ? De quelle fraternité parle-t-on ? Qu'apporte la participation citoyenne dans les associations de solidarité ?

**Intervenante :** Cynthia Fleury, *philosophe et psychanalyste*

**Discutant :** Robert Lafore, *professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, président du Conseil de recherche et prospective de l'Uniopss*

18:15

**Assemblée générale de l'Uniopss**

20:00

### **Soirée festive**

« **L'inclusion dans tous ses états !** » *Cuisine du terroir et spectacle humoristique*

**La Touraine et la région Centre-Val de Loire seront mises à l'honneur à travers la gastronomie, tandis qu'un spectacle humoristique nous invitera à porter un regard décalé sur la société inclusive...**

*Tarif : 55 euros par personne*





08:00 Accueil café > Village des exposants

09:00



### Séance plénière

#### **Parcours, participation, prévention, prospective : des points de passage obligés ?**

Rationalisation, restructurations, concurrence, mesure d'impact social, marchandisation... évoquent la tendance lourde du *new public management* appliqué au champ de la santé et des politiques sociales ; mais d'autres courants, qui tablent sur la participation, la promotion de l'autonomie et de l'accès aux droits, les pratiques de coopération, les solidarités, la citoyenneté, sont à l'œuvre. Face aux clivages creusés par les inégalités sociales et territoriales et au recul de la confiance dans les institutions, une conception renouvelée des politiques publiques semble indispensable, avec le projet de consolider les droits sociaux, conforter le système de protection sociale, mobiliser toutes les politiques structurelles, installer la cohérence territoriale. Ce qui suppose de changer le « logiciel » de la régulation, pour refaire place à l'intelligence collective, à l'initiative et la créativité, aux solidarités et enfin de redonner place au débat démocratique des orientations de moyen terme. Cette alternative suppose aussi une revalorisation des réalisations associatives.

> Introduction par le Conseil de recherche et prospective de l'Uniopss

> Table ronde réunissant pouvoirs publics – associations – personnes accompagnées

Animateur-discutant : Johan Priou, directeur de l'Uriopss Centre

11:00



### Agoras Temps 2

#### **Des espaces de libre expression et d'échanges**

Informations, discussions, partage de bonnes pratiques, témoignages...

12:00

Circulation et pause > Village des exposants

13:00

Déjeuner > Café dans le Village des exposants

14:30



### Séance plénière de clôture

#### **Quelles perspectives et quels leviers ?**

Pour peser sur le débat des orientations sociétales, être force de proposition pour l'évolution des politiques publiques et déboucher sur des propositions tangibles, la séance de clôture présentera le Manifeste du Congrès, construit, en amont de l'événement, dans tous les rouages de l'Uniopss et finalisé avec les congressistes.

Cette séance de clôture, à vocation identitaire et prospective, permettra de valoriser la capacité des associations à être acteurs des transformations de la société, leur militantisme, leur potentiel d'innovation.

> Présentation du Manifeste du Congrès

> Discours de clôture du Président de l'Uniopss

16:00

→ En savoir plus et s'inscrire en ligne  
[congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)





# L'espace **Agora** : une offre modulaire autour de thèmes-clés

Les agoras qui ponctueront ces deux jours réuniront les parties prenantes de l'Union et **favoriseront les interactions entre les congressistes**, autour de questions d'actualité, d'innovations, de partage d'expériences et de convictions.

**Deux temps d'agoras** sont programmés : l'un pour construire des positions, l'autre pour échanger, s'informer et débattre.

*Pré-programme susceptible d'évolutions. Le nom des intervenants sera précisé ultérieurement*



**Agoras Temps 1 > Mardi 4 avril à 15h**

**« Du diagnostic aux choix des congressistes » : construire des positions**

Les animations de ce premier temps d'agoras (conférences thématiques, forums de débat) nourriront les contenus du Congrès et contribueront au Manifeste qui en portera les conclusions. Le but est de conjuguer, sur chaque thème, un apport d'information (expert, partenaire, ...), un témoignage (association de terrain, personne accompagnée...) et une mise en débat, entre les protagonistes et avec la salle. Chaque commission politique de l'Uniopss proposera une agora.

## PROGRAMME

### > **Quelle place pour la prévention dans les pratiques associatives et les politiques de la lutte contre la pauvreté ?**

Les associations qui se sont créées pour « lutter contre la pauvreté », depuis des décennies, parfois des siècles, restent aujourd'hui marquées par cette histoire, qui s'attaque à la pauvreté une fois qu'elle est installée. Comment faire en sorte que les associations se donnent comme objectif de lutter contre l'apparition de la pauvreté ? Faut-il changer l'objet de nos associations, pour axer l'action sur la pré-

vention de la pauvreté ? Comment agir pour davantage prévenir ?

Il en va de même des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Elles sont essentiellement à visée curative. Nous ne savons pas faire de prévention efficace en France. N'est-ce pas la raison de l'échec des politiques de lutte contre la pauvreté ? Faut-il désormais les axer beaucoup plus sur la prévention de l'installation de la pauvreté ? Comment ? L'agora s'attachera à réfléchir à ces problématiques à partir d'expériences concrètes.

### **> Choisir et accéder à son lieu de vie quel que soit son niveau d'autonomie : quels enjeux, quels freins à lever ?**

Chaque personne âgée, chaque personne handicapée, doit avoir la possibilité de vivre dans notre société avec la même liberté de choix que les autres personnes, donc avoir accès à l'ensemble des biens, services, activités et décider où et avec qui elle va vivre. À domicile, dans des formules intermédiaires, inclusives ou en établissement, les associations de solidarité mettent en place des actions concrètes pour accompagner à l'autonomie et la citoyenneté et permettre à chacun d'accéder au lieu de vie de son choix.

Pour autant, que ce soient pour des raisons financières, d'absence d'offre suffisante ou encore d'un environnement inadapté sur un territoire, nombre de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap se voient imposer leur lieu de vie. Des représentants d'associations membres de la commission Autonomie et Citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées de l'Uniopss interrogeront des personnes concernées, mettront en avant différentes initiatives afin d'identifier les enjeux, freins et leviers. Permettre à chacun de choisir et d'accéder à son lieu de vie, quel que soit son niveau d'autonomie, constitue en effet un enjeu de société.

### **> La participation des personnes**

La participation des usagers est au cœur des évolutions législatives de ces vingt dernières années, ce que confirme la loi de modernisation de notre système de santé qui renforce les droits et la place des personnes accompagnées. Cette agora, portée par les associations regroupées au sein de l'Uniopss Centre, montrera que la participation des personnes repose sur des solutions concrètes et pragmatiques. Elle valorisera les initiatives des structures de la région, notamment celle de l'APF Centre Val-de-Loire au titre du Comité d'Entente Régional, ainsi que des actions pilotées par l'Uniopss, telles que la formation sur la participation dédiée aux professionnels.

### **> Vers une Europe sociale et politique ? Quelle place pour les associations de solidarité dans l'Europe sociale ?**

Création du socle européen des droits sociaux après une vaste consultation européenne, publication par la commission d'un document de réflexion sur l'avenir de l'Europe sociale, prochaine initiative sur la protection sociale, conférence de Bratislava sur l'économie sociale... les initiatives qui se multiplient ces derniers mois semblent dessiner un « moment social » pour une Europe en reconquête de

sens et de popularité. Quelles conséquences de ces décisions sur nos modèles de protection sociale ?

Plus concrètement, l'enjeu pour notre mouvement, par rapport aux services sociaux que nous portons, réside dans une frontière complexe entre ce qui relève de la notion de service d'intérêt général à caractère social - mais suppose un mandat clair, des obligations de service public réelles et une subvention compensant seulement ces obligations - et ce qui relève pleinement du marché, des règles du traité et de la concurrence, ce qui permet alors de rester dans une logique d'autonomie par rapport à la puissance publique. Comment situer les associations de solidarité dans ce prisme ? Quelles en seraient les conséquences concrètes ?

### **> Les politiques nationales familiales et l'accueil du jeune enfant**

Le modèle national d'accompagnement et de soutien aux familles est régulièrement réinterrogé, notamment dans la sphère politique. Son efficacité, pourtant reconnue sur le plan international, et ses principes font débat. Sommes-nous à l'aune d'une refonte de la Branche Famille de la Sécurité Sociale ou doit-on au contraire réaffirmer les fondements et les principes de la protection sociale des familles ? Dans cet échange, il sera nécessaire d'évoquer les rôles et responsabilités de chacun : quelle place pour les individus, l'État... mais aussi le marché ?

### **> Les pratiques en protection de l'enfance**

Deux ans après la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, focus sur sa mise en œuvre sur les territoires. Gouvernance, prévention spécialisée, projet pour l'enfant, mineurs non-accompagnés... où en sommes-nous ?

### **> Les nouveaux outils comptables (EPRD) et de gestion (CPOM) : une nouvelle organisation de la gouvernance associative ?**

Les nouveaux outils comptables que sont l'EPRD, de gestion (CPOM) et de régulation induisent de nouveaux modes de relations avec les pouvoirs publics. La question de la liberté contractuelle des associations et de leur capacité d'innovation se pose. Cette impression est renforcée par la généralisation des appels à projets qui laissent de moins en moins de place à l'initiative et à l'expérimentation.





## > Les enjeux de l'évolution du travail social

Réformes, lois et décrets ont modifié le contexte de l'intervention sociale et de l'accompagnement. C'est la conception de la solidarité publique qui a évolué et le cadre associatif (employant une grande partie des travailleurs sociaux) est bouleversé par ces changements imprégnés de tensions sociales, économiques et politiques.

Dans ce contexte, la mise en perspective des enjeux et des méthodes concernant le travail social face à l'exclusion est difficile. Et ces changements modifient les pratiques professionnelles et la formation dans un espace où la coopération constitue la base des échanges nécessaires à la réalisation de « l'aller vers » et du « travailler avec », à la construction du parcours de vie de chacun, processus où les associations ont une place particulière et centrale.

## > L'accès à la santé

L'égal accès à la santé est un enjeu souvent scandé par les pouvoirs publics. Néanmoins, les inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales, sont encore fortement présentes dans l'accès à la santé. Inégalités d'accès à la prévention selon les classes sociales, inégalités d'espérance de vie à la naissance et à 35 ans selon son statut, inégalités d'accès à un médecin généraliste ou spécialiste selon son lieu de vie. La question de la répartition géographique des professionnels de santé est souvent repoussée. Par ailleurs, outre l'inégalité d'accès à la santé, c'est aussi la question de l'inscription

ou non dans une filière de soins de qualité qui conditionne fortement la qualité de la prise en charge. Par ailleurs, le développement de la e-santé, des prises en charge à distance, de la télémédecine va-t-il être un facteur de résorption de l'inégalité de l'accès à la santé ou renforcer et créer de nouvelles inégalités ?

## > Associations et collectivités publiques

En 2014, était signée la Charte des engagements réciproques entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, pour mieux reconnaître la vie associative et développer une coopération tripartite au service de l'intérêt général. Cette Charte devait déboucher sur l'amélioration du dialogue civil et social, l'approfondissement démocratique, la création de richesses économiques, sociales et culturelles et le développement de l'économie sociale et solidaire. Dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social, la mise en œuvre de ces orientations achoppe sur des difficultés manifestes ; celles-ci relèvent de l'orientation générale des politiques publiques - qui semble curieusement mixer logique marchande et logique tutélaire - comme de situations spécifiques où les pratiques se délient des règles de droit, où les rapports de force se tendent. Comment tabler sur des dynamiques collectives véritablement constructives pour approfondir encore le mouvement de transformation des établissements et services et leur adéquation aux aspirations de la population ?



## Agoras Temps 2 > Mercredi 5 avril à 11h

### Des espaces de libre expression et d'échanges

**Ce deuxième temps d'agoras permettra de s'informer et d'échanger librement, de partager des pratiques innovantes, d'expérimenter des postures alternatives, de proposer des animations, films, livres, peintures...**

## PROGRAMME

(en cours de construction)

### > Les gouvernances associatives en question : de la stratégie à la pratique

Le projet associatif est porteur de valeurs, sous-tend l'action et va au-delà de l'objet social de l'association, le transcendant en un projet politique porteur de valeurs de société.

La gouvernance, quant à elle, consiste en l'ensemble des mécanismes permettant un alignement du fonctionnement de l'organisation sur les objectifs et les valeurs du projet

associatif. Comment, dès lors, s'interroger sur sa gouvernance tout en retravaillant son projet associatif ? Comment favoriser la participation de toutes les parties prenantes du projet associatif et renouveler ses instances bénévoles ? C'est au travers de ces questions que l'Uniopss a travaillé avec ses adhérents pendant plus de deux ans, autour d'une boîte à outils, pour permettre à toutes les associations qui le souhaitent de s'interroger sur ce sujet fondamental du modèle associatif de solidarité.

## > Pratiques innovantes en matière d'hébergement et de logement à dimension transversale et partenariale

Remontées de 8 régions à travers les Uriopss, 11 pratiques innovantes de terrain ont été identifiées par l'Uniopss car elles mettent en relation les acteurs associatifs de l'hébergement et du logement avec ceux de l'emploi, de la santé, de la parentalité, de la jeunesse, de l'accès aux droits, de manière à mieux répondre aux besoins des personnes. Ceux qui ont déjà porté avec succès ces projets pourront donc échanger entre eux et avec ceux qui voudraient en porter à l'avenir, pour favoriser l'essaimage, réfléchir aux conditions de la pérennisation y compris financière, et faire remonter les difficultés à lever.

## > Comment attirer et impliquer les jeunes dans son projet associatif ?

L'intégration des jeunes est un enjeu majeur du renouvellement des forces vives, dans un contexte de mutations de l'engagement. Malgré les représentations, le désir d'engagement des jeunes augmente et certains dispositifs (service civique, année de césure, statut du responsable associatif étudiant) facilitent sa concrétisation. Pour autant, le passage à l'action ne va pas de soi : comment accompagner ce désir d'engagement ? Comment adapter le fonctionnement et la gouvernance associative à la volonté d'implication de ces jeunes ? Cette agora mettra en exergue des bonnes pratiques identifiées parmi nos adhérents.

## > La digitalisation de la formation : quels changements pour quelles adaptations ?

La montée du digital dans les méthodes d'apprentissage transforme considérablement les manières de concevoir et d'animer les formations, qu'elles soient initiales ou entrant dans le champ de la formation professionnelle continue. Cette révolution numérique déjà bien engagée demande aux formateurs, aux stagiaires et aux responsables formation de grandes adaptations, voire de véritables changements de postures. Par des témoignages et des mises en pratique, l'objectif de cette agora est de partager différents points de vue sur le digital et la formation, afin d'ouvrir des perspectives sur un phénomène devenu incontournable.

## > Prospective et intelligence collective au cœur de la démarche de projet

Dans un environnement potentiellement déstabilisateur, une pratique volontariste, inventive et rigoureuse de la prospective permet de remettre en perspective les projets des associations. Au croisement de la prospective humaniste et du courant de l'intelligence collective et coopérative, les enseignements tirés des expériences menées dans le réseau Uniopss-Uriopss seront proposés au débat.

**D'autres thématiques seront abordées lors de ce temps d'agoras, comme l'utilité associative, les enjeux du numérique dans le secteur médico-social...**



→ Pour accéder  
au programme complet des agoras,  
rendez-vous sur le site dédié au Congrès,  
qui sera régulièrement mis à jour :  
[congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)





**OFFRE SPÉCIALE**  
**10%** de réduction en  
 vous inscrivant  
 avant le **30 novembre 2017** !

# Le Congrès en pratique

## FRAIS DE PARTICIPATION

- > **300 € Adhérents**
- > **450 € Non-adhérents**

**Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits** (au sein d'un même organisme). Les tarifs indiqués comprennent l'inscription aux séances plénières, aux agoras, l'accès aux Villages des exposants pendant les 2 jours du congrès, la mallette du participant. Ils ne comprennent pas les repas, la soirée festive du 4 avril 2017, les moyens de transport ni l'hébergement.

## ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 5 mars 2018. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestions. Au-delà du 5 mars 2018, les frais d'inscription sont dus en totalité.

## RÉDUCTION TRAIN

20 % sur les trajets aller-retour. Merci de préciser lors de votre inscription, si vous désirez un fichet spécial congrès. Il vous sera alors adressé par courrier.

## HÉBERGEMENT

A la charge des participants. Le parc hôtelier de Tours propose un large choix de formules et de prix, avec 1 400 chambres accessibles à pied depuis la gare et le Centre international de congrès - Vinci. Il est recommandé de réserver votre séjour le plus tôt possible. Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Office du tourisme de Tours : [www.tours-tourisme.fr](http://www.tours-tourisme.fr)  
 Tél. : 02 47 70 37 37

## REPAS

Les déjeuners des 4 et 5 avril peuvent être pris sur place moyennant un forfait de 30 € par repas et par personne. Les repas réglés lors de l'inscription ne pourront donner lieu à un remboursement en cas de désistement après le 5 mars 2018.

## ACCOMPAGNANTS

L'inscription aux repas est ouverte aux personnes accompagnant des congressistes (30 € par repas et par personne). Celle-ci s'effectuera directement à l'accueil du congrès.

## Inscrivez-vous en ligne Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site  
dédié au Congrès :

[congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)

- > En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et **bénéficier des tarifs dégressifs** que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.
- > Si vous vous inscrivez avant le **30 novembre 2017**, la **remise de 10 %** s'applique automatiquement.
- > Vous **choisissez librement votre mode de règlement** : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...
- > Vous éditez vos badges d'accès.

## > Accès

**Le Vinci** - 26 boulevard Heurteloup - 37 000 Tours  
 (en plein centre ville, face à la gare TGV de Tours, à moins d'1 km de l'autoroute A10)

### 2 gares TGV > Tours Centre > St-Pierre-des-Corps

- Paris Montparnasse TGV direct : 1 h • Roissy-Charles de Gaulle : 1 h 45
- Nantes : 1 h 50 • Bordeaux : 2 h 40 • Lyon : 3 h • Lille : 3 h

**Au cœur d'un carrefour autoroutier** L'A10, l'A28 et l'A85.  
 5 dessertes routières nationales RN 10, RN 138, RN 152, RN 76, RN 143.

### 4 parkings à proximité (près de 1 400 places)

**Tramway** Ligne A - Arrêt « Gare de Tours »

**Bus** Lignes 2, 5, 34, 57 – Arrêt « Gare Vinci »  
 Lignes 3, 11, 17, 19 – Arrêt « Gare de Tours »



## > Contact

### UNIOPSS / Secrétariat du Congrès

- 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 Paris Cedex 13
- Tél. 01 53 36 35 00 • Fax 01 47 00 84 83
- [congres2018@uniopss.asso.fr](mailto:congres2018@uniopss.asso.fr)

## > En savoir + et s'inscrire [congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)



# Bulletin d'inscription

## À retourner complété et accompagné du règlement

(chèque bancaire à l'ordre de l'Uniopss) à l'adresse suivante :

UNIOOSS – Secrétariat du Congrès - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 PARIS Cedex 13



ORGANISME .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

PAYS .....

VILLE .....

TÉL. ....

E-MAIL \* .....

TAMPON DE L'ORGANISME

TARIFS DÉGRESSIFS SELON LE NOMBRE D'INSCRITS		OFFRE SPÉCIALE	
Inscrits	Adhérents	Adhérents	Non adhérents
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup>	300 €/pers.	270 €/pers.	405 €/pers.
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	270 €/pers.	243 €/pers.	364,50 €/pers.
5 <sup>e</sup> et suivants	200 €/pers.	180 €/pers.	270 €/pers.

**10% DE RÉDUCTION  
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2017 !**

\*N'oubliez pas de mentionner votre e-mail afin de recevoir vos badges d'accès au Congrès

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant inscriptions (a)	Déjeuners 30 € par repas et par personne		Soirée festive 55 €/pers. 4 avril à 20h	Fichet SNCF (à cocher)
				4 avril	5 avril		
1 <sup>er</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
3 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
4 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
5 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
6 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
7 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
8 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
9 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
10 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
11 <sup>e</sup>			€	€	€	€	<input type="checkbox"/>
<b>Sous-totaux</b>			(1) €	(2) €	(3) €	(4) €	€
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>			..... €				€

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ». Si vous vous inscrivez avant le 30 novembre 2017, reportez-vous aux tarifs préférentiels indiqués.

En vertu de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, j'autorise l'Uniopss à transmettre certaines des informations de cette fiche aux exposants du congrès 2018. Si vous ne souhaitez pas autoriser l'Uniopss à transmettre ces informations, veuillez cocher la case ci-contre

**Inscrivez-vous en ligne, simple, pratique et rapide !**  
[congres2018.uniopss.asso.fr](http://congres2018.uniopss.asso.fr)

Retrouvez les conditions générales de vente sur le site internet du Congrès

# Les adhérents de l'Uniopss

## > Les adhérents nationaux

Liste arrêtée au 25 août 2017

ACCENT PETITE ENFANCE\*  
ACIS FRANCE  
ACTION ENFANCE FONDATION MVE  
ADESSA A DOMICILE  
ADMR UNION NATIONALE  
ADVOCACY FRANCE  
AG2R LA MONDIALE  
AGENCE DU DON EN NATURE (ADN)  
AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES (ANSA)  
AMICALE DU NID  
APPRENTIS D'AUTEUIL  
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)  
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)  
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)  
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)  
ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS ET TECHNIQUE (JCLT)  
ASSOCIATION L'ESSOR  
ASSOCIATION LE MOULIN VERT  
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES  
ASSOCIATION NATIONALE ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS/ ACCUEILLANTS FAMILIAUX (ANAMAFA)\*  
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)  
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)  
ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)  
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)  
CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)  
CITOYENS ET JUSTICE  
COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES\*

COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)  
COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL  
CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)  
CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE  
CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PÂTEUR  
CONSEIL NATIONAL HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPÉCIALISÉS (CHEOPS)  
CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE)  
CROIX ROUGE FRANÇAISE  
EMMAÛS FRANCE  
FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE  
FÉDÉRATION ADDICTION  
FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)  
FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE  
FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ  
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)  
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)  
FÉDÉRATION DES CENTRES MÉDICO-PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)  
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)  
FÉDÉRATION DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES (FMAH)  
FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES (FFBA)

FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME  
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MÉDIATION ET DES ESPACES FAMILIAUX (FENAMEF)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSGANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)  
FÉDÉRATION NATIONALE DES INSTITUTIONS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE D'INSPIRATION CHRÉTIENNE (FNISASIC)  
FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT  
FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES (FNSF)  
FÉDÉRATION SANTÉ MENTALE FRANCE  
FÉDÉRATION SOLIHA  
FONDATION ABBÉ PIERRE  
FONDATION DE FRANCE  
FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT  
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY  
FONDATION LA VIE AU GRAND AIR  
FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ  
FRANCE TERRE D'ASILE  
GÉNÉRATIONS MUTUALISTES  
GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)

L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (ADAPT)  
L'ARCHE EN FRANCE  
LA CIMADE  
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES  
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
MEDECINS DU MONDE  
MUTLOG  
ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)  
PROBTP RMS  
RELIGIEUSES DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ (REPSA)  
SECOURS CATHOLIQUE  
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS  
SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)  
UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)  
UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET ASSISTANTS MATERNELS (UFNAFAAM)  
UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)  
UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)  
UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)  
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)  
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÈSES (UNAFTC)  
UNION NATIONALE DES CLLAJ  
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)  
VACANCES ET FAMILLES  
VOIR ENSEMBLE

\* Groupement associé

## > Les Uriopss

**ALSACE**  
[www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)  
**AQUITAINE**  
[www.uriopss-aquitaine.fr](http://www.uriopss-aquitaine.fr)  
**AUVERGNE**  
[www.uriopss-ara.fr](http://www.uriopss-ara.fr)  
**BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**  
[www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)  
**BRETAGNE**  
[www.uriopss-bretagne.fr](http://www.uriopss-bretagne.fr)  
**CENTRE**  
[www.uriopss-centre.fr](http://www.uriopss-centre.fr)

**CHAMPAGNE-ARDENNE**  
[www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)  
**GUADELOUPE**  
[www.uriopss-guadeloupe.fr](http://www.uriopss-guadeloupe.fr)  
**HAUTS DE FRANCE - NORD PAS-DE-CALAIS**  
[www.uriopss-hdf.fr](http://www.uriopss-hdf.fr)  
**HAUTS DE FRANCE - PICARDIE**  
[www.uriopss-hdf.fr](http://www.uriopss-hdf.fr)  
**ILE-DE-FRANCE**  
[www.uriopss-idf.fr](http://www.uriopss-idf.fr)

**LORRAINE**  
[www.uriopss-grandest.fr](http://www.uriopss-grandest.fr)  
**MARTINIQUE / URASS**  
[www.uriopss-martinique.fr](http://www.uriopss-martinique.fr)  
**NORMANDIE CAEN**  
[www.uriopss-normandie.fr](http://www.uriopss-normandie.fr)  
**NORMANDIE SEINE-EURE**  
[www.uriopss-normandie.fr](http://www.uriopss-normandie.fr)  
**OCCITANIE**  
[www.uriopss-occitanie.fr](http://www.uriopss-occitanie.fr)

**PACA ET CORSE**  
[www.uriopss-pacac.fr](http://www.uriopss-pacac.fr)  
**PAYS DE LA LOIRE**  
[www.uriopss-pdl.fr](http://www.uriopss-pdl.fr)  
**POITOU-CHARENTES LIMOUSIN**  
[www.uriopss-pchl.fr](http://www.uriopss-pchl.fr)  
**RÉUNION-MAYOTTE**  
[www.uriopss-reunion-mayotte.fr](http://www.uriopss-reunion-mayotte.fr)  
**RHÔNE-ALPES**  
[www.uriopss-ara.fr](http://www.uriopss-ara.fr)



15 rue Albert - CS 21306, 75214 - Paris Cedex 13  
Tél. 33 (1) 53 36 35 00

[uniopss@uniopss.asso.fr](mailto:uniopss@uniopss.asso.fr) - [www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr) - [@uniopss](https://twitter.com/uniopss)